



**HAL**  
open science

## Des revendications ordinaires aux mobilisations citoyennes : la conquête du droit à la ville dans des quartiers informels de Batna (Algérie)

Fatiha Belmessous, Farida Naceur

### ► To cite this version:

Fatiha Belmessous, Farida Naceur. Des revendications ordinaires aux mobilisations citoyennes : la conquête du droit à la ville dans des quartiers informels de Batna (Algérie). *Annales de Géographie - Droit à la ville au Sud et construction des légitimités ordinaires*, Armand Colin, 2020. halshs-03131776

**HAL Id: halshs-03131776**

**<https://shs.hal.science/halshs-03131776>**

Submitted on 4 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Des revendications ordinaires aux mobilisations citoyennes : la conquête du droit à la ville dans des quartiers informels de Batna (Algérie)

*From ordinary claims for rights to citizens' movements: winning the right to the city in informal neighbourhoods of Batna (Algeria)*

Fatiha Belmessous

Université de Lyon/ENTPE, EVS/RIVES, UMR 5600

Farida Naceur

École d'architecture de Batna, chercheure associée à EVS/RIVES, UMR 5600

## Résumé

Cet article vise à comprendre comment au sein du système semi-autoritaire algérien émergent diverses formes de mobilisation, qu'elles traduisent une volonté d'accéder aux nécessaires ressources urbaines ou de participer à la vie politique locale. Pour l'illustrer, nous avons choisi de présenter la construction de légitimités citoyennes à la suite de différents récits, individuels et collectifs, dans une ville moyenne de l'Est algérien (la ville de Batna) au sein de quartiers non réglementaires. Le choix des quartiers informels (c'est-à-dire conçus en dehors de la planification et de la réglementation) comme cadre d'analyse de ces mobilisations citoyennes s'explique par la dynamique et la capacité de revendication de leurs résidents pour l'amélioration de leur vie quotidienne. Ce qui nous intéresse particulièrement est d'analyser le passage de revendications localisées à la construction de véritables légitimités, et par-là, à la reconnaissance de ces habitants comme des citoyens ordinaires au sein de la ville (en dépit du caractère informel de leurs lieux de vie).

Comment les populations de ces quartiers parviennent-elles à développer une capacité d'organisation et de mobilisation pour construire leur propre légitimité ? Comment interagissent-elles avec les sphères du pouvoir alors qu'elles vivent en dehors de la légalité juridique ?

## Abstract

*This paper aims to understand how various forms of urban citizenship emerged under the current semi-authoritarian system of Algeria. To illustrate this purpose, the Authors deliberately chose to present citizen legitimacy construction from different individual and collective histories, in a middle-sized city in eastern Algeria (the city of Batna). The Informal neighbourhoods were selected for their occupants' dynamic approach and ability to mobilize and to improve their daily lives.*

*The Authors particularly focused on analysing the passage from local claims to the construction of real legitimacy and thus to the recognition of these occupants as full citizens within the city (in spite of the unplanned character of their living areas and sites).*

*How do these occupants in their informal settlements develop the capacity for organization and mobilization to build their own legitimacy ? How do they interact with the political spheres ?*

**Mots-clés** mobilisations collectives, citoyenneté urbaine, Batna (Algérie), quartiers informels.

**Keywords** *collective mobilizations, urban citizenship, Batna (Algeria), informal neighbourhoods.*

## 1 Introduction

Depuis les événements du printemps arabe, l'Algérie est marquée par la persistance à la fois de mouvements sociaux et grèves dans tous les secteurs d'activité et de micro-émeutes (Dris Aït Hamadouche, 2012). Le régime parvient à neutraliser toute contestation d'ampleur, en s'appuyant notamment sur la structure tribale et régionaliste du pays d'une part et sur la rente pétrolière d'autre part ; ces facteurs ethniques et socio-économiques structurants font perdurer le caractère semi-autoritaire du système. Par ailleurs, le pouvoir algérien a développé des capacités de résilience (Dris Aït Hamadouche, Dris, 2012) en exploitant des ressources immatérielles (légitimité révolutionnaire et légitimité issue de la lutte antiterroriste) et des ressources matérielles (la manne pétrolière). Cette économie de rente encourage principalement les revendications sectorielles et celles d'ordre socio-économique, ce qui limite l'émergence d'un mouvement structuré qui porte des exigences politiques (Chena, 2011).

C'est pourquoi il n'existe pas encore de perspective de changement notoire du système<sup>1</sup> mais nous constatons davantage, au niveau local et venant des citoyens, des arrangements avec le régime en place. Dans cette optique, la question du « droit à la ville » se rencontre dans les mobilisations collectives et localisées, sans que nous ayons à plaquer cette notion de manière factice. En effet, il nous semble intéressant de comprendre comment, au sein du système semi-autoritaire algérien, émergent diverses formes de citoyenneté urbaine (Giband, Siino, 2013), qu'elles relèvent d'une volonté d'accéder aux ressources jusqu'à la participation à la vie politique locale (Morange, Spire, 2014).

Pour illustrer la diversité de ces situations, nous avons choisi de présenter des mobilisations dans la ville de Batna, une ville moyenne de l'Est algérien, en nous focalisant sur des quartiers conçus en dehors de la planification, catégorisés comme étant informels dans la pensée occidentale. Le choix de ces terrains s'explique par la dynamique et la forte capacité de mobilisation de ses résidents pour l'amélioration de leur vie quotidienne, malgré leur caractère illégal. Appréhender la question du droit à la ville à partir des quartiers informels nous place au centre des débats contemporains du « droit à la ville dans les villes du Sud » (Morange, Spire, 2014). En effet, l'informalité est loin d'être un obstacle au droit à la ville dans le sens où « la lutte pour l'accès aux droits urbains peut constituer une étape possible vers l'émancipation » (Huchzermeyer, 2014), quel que soit le lieu d'habitation.

---

1 Cet article a été écrit avant les manifestations contre le 5<sup>e</sup> mandat d'A. Bouteflika entre mars et mai 2019.

Aspiration légitime au droit à la ville et à ses services élémentaires (Lakjaa, 2008 ; Madani, 2016) ou signes précurseurs de construction d'une nouvelle forme de citoyenneté (Semmoud, 2007) ? Ces interrogations nous permettront d'examiner d'un côté le rôle des réseaux familiaux, tribaux et de clientélisme à l'œuvre dans la constitution de ces quartiers ; et de l'autre la manière dont ces derniers parviennent à développer une capacité d'organisation et de mobilisation pour leur reconnaissance.

D'un point de vue méthodologique nous avons travaillé au croisement de plusieurs protocoles d'enquêtes : des observations de terrains menés dans le cadre d'un master de l'École d'architecture de Batna (supervisé par F. Naceur) depuis 2016 ; des entretiens semi-directifs avec des techniciens de la ville et des élus locaux (dont un avec le maire) ; des entretiens avec des résidents effectués pendant des phases de travaux de terrains puis avec des associations de résidents. Si ces enquêtes ont commencé en 2016, les entretiens n'ont pu être menés que les derniers mois de 2018, une fois les résidents habitués à nos déplacements. En effet, la proximité et les contacts établis au cours des années ont permis d'une part de suivre l'évolution des sites informels et d'autre part d'effectuer des entretiens approfondis avec les résidents. L'analyse des choix résidentiels et du quotidien des habitants facilitent la reconstruction de leurs parcours de vie autant que leurs aspirations à vivre comme des citoyens ordinaires au sein de la ville de Batna (Coslado, 2008).

## **2 Informalité urbaine et droit à la ville : transposition du concept au cas de Batna**

Née à partir des analyses économiques, la notion d'informalité transposée à l'urbain a souvent été liée à la marginalité, la pauvreté et l'illégalité (Abrams, 1964 ; Lewis, 1967). Contrairement à cette perception négative, les travaux pionniers de l'économiste Hernando de Soto sur le Pérou (1989) ont apporté un nouveau regard à la notion mettant l'accent sur l'ingéniosité et la créativité des résidents, leurs « qualités entrepreneuriales » et leur capacité d'insertion sur les marchés (de Soto, 2000). Les « compétences citadines » pour décrire la participation et l'implication des populations dans l'amélioration de leur cadre de vie ont été analysées en Iran (Bayat, 1997) ou au Maroc (Essahel, 2008). Au Caire, les mobilisations collectives pour l'obtention d'équipements urbains analysées par A. Deboulet (1996) ont contribué non seulement à l'amélioration des conditions de vie des habitants des faubourgs mais aussi à la « reconnaissance par la société globale » de leur droit à la ville.

Néanmoins, cette vision « idéalisant » les populations des quartiers informels est quelque peu controversée au regard des résultats révélés par d'autres investigations, allant des relations de patronage entre travailleurs journaliers et les « intermédiaires » (patrons, courtiers) (Lomnitz, 1978) jusqu'aux arrangements

entre citoyens « marginaux » et agents de l'État au Brésil, ou entre policiers et trafiquants des favelas (Jacquot, Morelle, 2018).

Les recherches de Al Sayad et Ananya Roy, plus sensibles à la permanence de l'informel, ont renouvelé la thématique<sup>2</sup>, en démontrant que différentes pratiques urbaines informelles sont partagées par un grand nombre de citoyens, la frontière entre formel et informel devenant alors flexible (Roy, 2005). À l'instar d'Ananya Roy (2005), nous adoptons une posture critique sur la planification qui d'une part ne peut être schématiquement considérée comme relevant de la marge lorsqu'elle constitue la figure urbaine majoritaire dans la ville, et d'autre part de considérer la réglementation et la planification comme des outils de pensée techniques et politiques, et non comme la norme urbaine. Dans cette perspective, l'informalité contribuerait à structurer la « fabrique de la vie urbaine » et renverrait à un nouveau « mode de vie urbaine » (Al Sayad, 2004) et non à un mode de vie marginal.

### 3 Batna, une ville algérienne gagnée par l'informel

Batna est une ville du nord-est algérien<sup>3</sup>, à 435 km environ d'Alger, et la capitale des Aurès, région montagneuse située entre le nord du Sahara et le Tell. Ses habitants sont berbères – Chaouis – appartenant à l'ethnie Chaouia, qui se compose de plusieurs tribus<sup>4</sup>.

Cette ville moyenne est représentative de l'essor urbain qu'a connu l'Algérie à différentes périodes : à la suite de l'indépendance en 1962 et dans les années 1990 suite aux vagues terroristes<sup>5</sup> et à la pression démographique issue de l'exode rural<sup>6</sup>.

---

2 Cet article s'inscrit dans un programme de recherche dirigé par F. Belmessous portant sur la question de l'informalité urbaine comme élément indispensable au planifiable et aux normes urbaines et sociales dans les métropoles de Lyon et de Barcelone (SCUSI, Rhône-Alpes-Auvergne). Les analyses de terrain dans des villes dites du Sud (Batna, Mexico et Sao Paolo) permettent de décentrer les approches et analyses construites sur les notions de légalité et de légitimité.

3 Si le dernier recensement étatique fait état d'une population de 290 645 habitants, les services statistiques de la ville considèrent que la ville compte près de 400 000 habitants en 2018.

4 Les habitants majoritaires de Batna sont les *djbayliya* (en arabe), *ijbayliyyen* (en chaoui), c'est-à-dire les montagnards ou les habitants des montagnes, et se composent de plusieurs tribus : les Ouled Fadhl, les Ouled Abdi, les Ouled Daoud et les Ouled Bouslimane. Les autres tribus présentes dans la ville dite informelle sont les suivantes : les Ouled Chelih sont dominants dans les quartiers de Ouled Bechina, Kechida et Hamla ; les Ouled Sidi Yahia sont dominants dans les quartiers de route de Tazoult et Parc à Fourrage ; les Ouled Addi possèdent la plus grande partie des terres de la vallée et sont majoritaires dans les sites de Bouakal, Kariet el Homos et Hamla ; les Ouled Sultane et les Ouled Salem sont originaires de la ville de Merouana. Enfin, les Shari et Khoudhrane sont originaires de la partie sud de la wilaya de Batna et de Biskra.

5 Batna et ses campagnes avoisinantes furent l'un des territoires les plus touchés par le terrorisme dans l'est de l'Algérie. Devant le climat d'insécurité régnant dans les campagnes, la ville a enregistré l'arrivée de 13 000 migrants environ par année, entre 1987 et 1998. Ces migrations rurales constituent la principale raison de l'essor démographique.

6 En 1966, la population citadine en Algérie est estimée à 31.4 % ; en 1998 elle passe à 58.3 %.

Si l'habitat informel représente aujourd'hui plus de 60 % du tissu urbain (Chaline, 1990), cette situation est l'héritière d'une histoire politique et institutionnelle propre à l'Algérie en matière de politique du logement.

En effet, à Batna comme dans l'ensemble du pays, au lendemain de l'indépendance du pays en 1962, le champ du logement n'a pas été considéré comme un facteur de développement économique ; les choix stratégiques des différents gouvernements ayant porté sur le secteur industriel et la révolution agraire jusqu'au début des années 1980 (Bennatia, 1980 ; Benmatti, 1982). Par ailleurs, un autre phénomène explique cet accroissement de l'habitat informel – le morcellement des terrains agricoles. Afin d'échapper au processus de nationalisation des terres à vocation agricole (programme agraire de l'État datant de 1974), les propriétaires terriens ont massivement vendu des morceaux de terrains aux migrants ruraux venus dans les villes à la recherche d'un travail (Boulahbel, 2005).

La conjugaison de ces mécanismes a entraîné un fort développement du tissu informel dans des terrains agricoles. Et les programmes de constructions publiques mis en œuvre dans les années 1980 (date à laquelle des programmes de logements sociaux sont décidés à l'échelle nationale) ne sont jamais parvenus à enrayer ces phénomènes, le clientélisme des pratiques d'attribution et la faiblesse des constructions se surajoutant à cette pénurie.

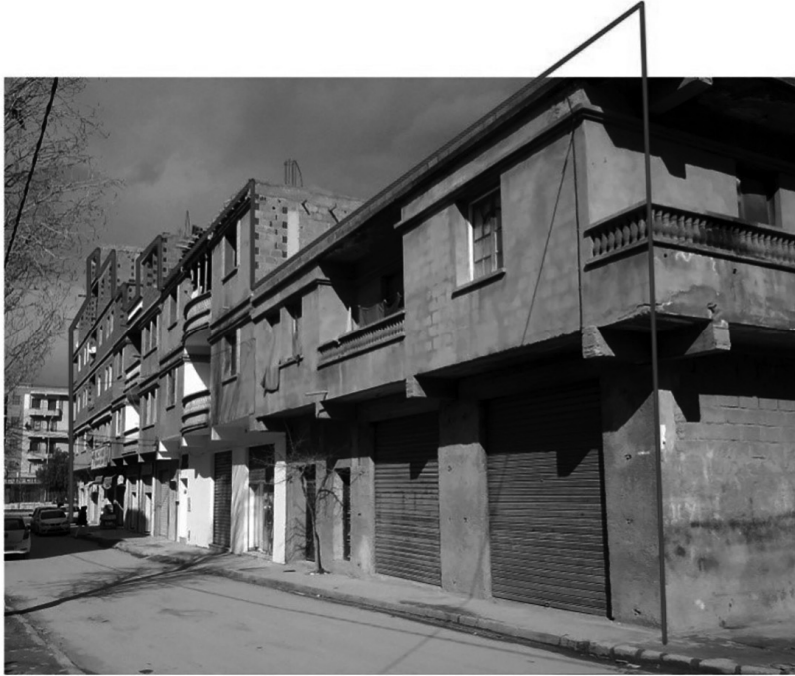
Au début des années 2000, les nombreux programmes de logements lancés à travers le pays parviennent seulement à satisfaire les besoins de logement de la classe moyenne ; celles des ménages à faible revenu restent laissées au secteur informel, exclus des mécanismes d'attribution de logements (Bellal, 2009).

Dans une économie où près de la moitié des travailleurs relève du secteur informel et où l'habitat en dehors de la ville planifiée constitue la majorité du tissu urbain, cette caractéristique n'est pas considérée comme illégitime ou illégale.

C'est pourquoi à Batna, comme dans de nombreuses villes algériennes, la norme urbaine est bien l'habitat informel, sans réelle distinction de classe sociale, comme nous le verrons dans les parcours migratoires. Dans cette ville, le bidonville (la figure paradigmatique) ne représente qu'une partie infime des logements des quartiers informels, la plupart des habitations sont conçues en matériaux modernes (dalles en béton armé et murs en maçonnerie). C'est pourquoi il est difficile de distinguer des logements conçus dans un quartier informel (sur un terrain à vocation agricole et sans permis de construire) des logements conçus par la planification (fig. 1), brouillant davantage les frontières architecturales et urbaines.

### **3.1 L'informel urbain : une norme construite historiquement**

Fondée en février 1844, Batna est une ville coloniale située à mi-distance entre Biskra (au sud) et Constantine (à l'est), servant de base militaire dans une région traversée par des « révoltes indigènes ». Sa création correspond à la stratégie du gouverneur de Constantine de rétablir l'ordre dans les Zibans (province de Biskra) et d'assurer un contrôle du territoire dans cette partie de l'Est algérien (Benyahia, Dridi, Naceur, 2014). La construction du chemin de fer permet l'extension du camp militaire en direction du nord-ouest, donnant naissance au premier



Source. Mémoire de master (Hynd Meziane), 2017.

**Fig. 1** Vue sur un quartier planifié (mars 2017).  
*View over a planned neighbourhood (March 2017).*

noyau urbain de la ville avec ses principaux équipements (mairie, tribunal, théâtre, marché, église, mosquée, écoles, cimetière chrétien).

L'urbanisation dite informelle renvoie à la ségrégation sociale et ethnique de la société coloniale française au travers de la division de la ville en deux : la ville coloniale planifiée est européenne tandis que la ville arabe, conçue sans plan, est indigène (Belguidoum, Mouaziz, 2010).

Le site de Zmala est le premier noyau informel développé sur l'emplacement du village nègre au sud de la ville et référencé dès 1923 : ce lieu regroupait une population hétérogène formée de personnes à la recherche d'un travail auprès des colons autant que de marginaux<sup>7</sup>.

Durant cette période, cette urbanisation informelle s'est renforcée à deux moments, chacun correspondant à des phénomènes économiques et politiques : entre 1940 et 1949, la paupérisation des *douars* (villages) entraîne une migration

---

<sup>7</sup> L'installation d'un 'centre de prostitution' par les autorités coloniales marque le quartier négativement, et ce jusqu'à la fermeture du lieu au début des années 1980.

de ruraux vers la ville de Batna ; entre 1954 et 1962, les politiques de regroupement des populations rurales menées par les militaires français afin de contrôler les populations et d'enrayer les idées indépendantistes, ont pour effet de vider les campagnes de ses habitants. Dès lors, la morphologie de Batna change profondément : dans le prolongement de Zmala naît le quartier de Bouakal ; en périphérie apparaissent à l'ouest le quartier de Kechida<sup>8</sup> et à l'est celui du Parc à Fourrage<sup>9</sup>.

À la suite de l'indépendance de l'Algérie en 1962, la ville de Batna connaît un nouveau développement urbain avec le lancement du programme « spécial Aurès » en 1968. Cela se traduit par la réalisation d'équipements et d'infrastructures concentrés dans le centre urbain. Cette dynamique socio-économique de la ville entraîne un exode rural massif : entre 1966 et 1987, la population passe de 63 438 habitants à 184 069 habitants (ANAT, 1994).

À l'instar des autres villes algériennes, le secteur du logement ne profite pas de cette relance de l'activité économique. Ainsi durant les années 1970, le seul programme de construction publique mis en chantier porte sur la création de 375 logements de type semi-collectifs en centre-ville (dans les quartiers nord).

Le décalage entre la construction publique et l'accroissement démographique contraint les nouveaux arrivants à se lancer dans l'auto-construction, dans les seuls lieux qu'ils leurs sont accessibles : les quartiers informels déjà existants de la période coloniale – au sud de la ville (Bouakal), à l'est (le Parc à Fourrage) et à l'ouest (Kechida). Ces nouvelles habitations sont principalement de type individuel, en dur et dépourvues de tout confort rudimentaire.

En 1978 la municipalité lance le premier plan d'urbanisme directeur (PUD) ainsi que deux programmes d'habitat planifié sous la forme d'une ZHUN<sup>10</sup> : la ZHUN 1 (au sud) est conçue pour une capacité théorique de 6 157 logements collectifs et individuels ; la Z.H.U.N 2 (au sud-ouest) est conçue pour une capacité théorique de 5 400 logements collectifs et individuels. Pourtant, le programme de logement collectif ne sera pas entièrement réalisé, ce qui explique le développement de logements dans des secteurs non prévus par la planification (terres agricoles, terrains déclarés constructibles en vue d'une urbanisation future), au sud de la ville. Ils donnent naissance au quartier Tamchit (anciennement *douar* Eddis<sup>11</sup>), dans le prolongement du site de Bouakal.

8 Le site prend le nom d'une grande famille propriétaire du foncier (la famille Kechida), dont les membres ont vendu des terrains à vocation agricole en lots urbanisables à différents acquéreurs après 1962.

9 Le site a été urbanisé sur des terrains auparavant réservés aux fourrages du camp militaire.

10 Une zone d'habitat urbaine nouvelle est constituée de logements collectifs standard par circulaire ministérielle (n° 355/PU du 19 février 1975). Généralement elle se présente sous la forme d'un programme allant de 200 à 1 000 logements, comportant des immeubles de 4 ou 5 niveaux, semblables aux grands ensembles français issus de la procédure ZUP.

11 Le mot *douar* signifie rural en arabe. En l'accolant pour désigner un quartier attribue une connotation négative et accentue la notion de précarité. En effet, le terme *diss* renvoie à une plante locale pâturée par les troupeaux de moutons. À la suite de sa régularisation par les pouvoirs publics, le quartier prend le nom officiel de Tamchit, qui signifie en chaoui « figuier » (référence au grand figuier jadis implanté au milieu des champs de *diss* avant son occupation par les constructions informelles).



La prolifération de ces constructions individuelles, de qualité médiocre, engendre un développement horizontal de la ville, l'émergence d'ensembles urbains disparates sans aucune liaison avec le centre et dépourvus d'équipement et de réseaux.

Afin de faire face à cette urbanisation informelle galopante, le second PUD en 1985 se fixe comme objectif de réorganiser le tissu urbain par le rééquilibrage du schéma d'affectation des sols dans plusieurs quartiers informels. Cela se traduit par la régularisation des sites les plus anciens tels que Zmala, Bouakal, Parc à Fourrage et Kechida ; ils sont progressivement intégrés dans le tissu urbain planifié (branchements aux conduites d'eau, aux réseaux d'assainissement, électrification, bitumage des voiries, puis implantation des équipements de desserte au niveau des poches vides).

À la même époque, une nouvelle orientation de l'extension de la ville est privilégiée par les services d'urbanisme en raison des contraintes naturelles physiques posées par le relief montagneux qui bloque le développement urbain au nord et au sud de la ville. Pourtant, les sites sélectionnés dans les documents administratifs sont rapidement gagnés par l'urbanisation informelle (Driddi, Bendib, Kalla, 2015). Par exemple, l'axe routier reliant Batna à la ville de Tazoult est gagné par une urbanisation informelle – « Route de Tazoult ». Ensuite, sur l'axe reliant Batna aux villes de Merouana et Hamla émergent des constructions individuelles qui donnent naissance aux quartiers de Ouled Bechina, Hamla, Boukhris et Kariet el Homos<sup>12</sup>. Enfin, sur l'axe routier reliant Batna à la ville de Constantine se développe le quartier de Arar (fig. 2).

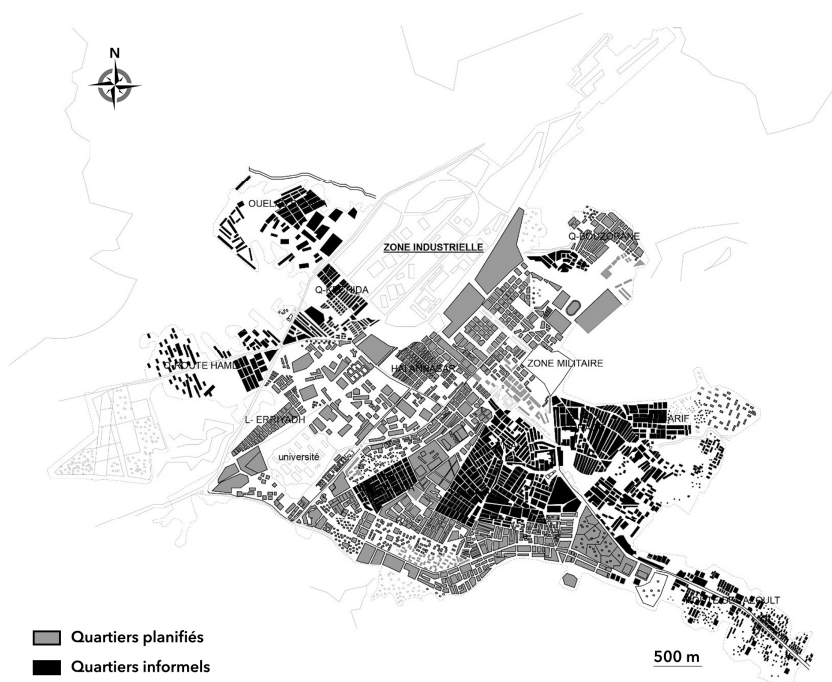
Depuis les années 1990, l'urbanisation informelle s'accélère sous l'effet du terrorisme et du climat d'insécurité intense dans les campagnes et Batna une ville particulièrement meurtrie<sup>13</sup>. Par la suite, l'instauration de la paix civile au début des années 2000 et la relance économique du marché de la construction ont considérablement attiré de nouveaux habitants, en quête d'un emploi notamment dans les chantiers de constructions immobilières.

Les retombées de la régularisation des sites les plus anciens tels que Bouakal et Kechida ont notoirement amélioré la qualité et le cadre de vie de leurs occupants (Naceur, 2013) et impulsé une dynamique commerciale au point de devenir des pôles majeurs au sein de la ville (Saidi, 2009). Cependant le rythme effréné de l'urbanisation informelle et la rapidité avec laquelle l'habitat s'intensifie, dans les franges de quartiers périphériques et en dehors du périmètre urbain, accentuent les disparités au sein même des sites. Cinq quartiers sont actuellement identifiés comme étant « illégaux » par les services techniques de l'Assemblée Populaire

---

12 *Kariet el Homos* signifie en arabe « village de pois chiches », terminologie qui traduit à la fois le caractère ségréatif du lieu ainsi que la vocation agricole des terrains durant la période coloniale.

13 Les Islamistes souhaitaient faire de la ville un « foyer révolutionnaire », cherchant à inscrire leurs actes dans l'histoire des Aurès durant la guerre de Libération. Pourtant, du 4 au 5 février 1992 un soulèvement populaire dans le quartier de Bouakal a causé la mort de 52 personnes.



Source : Farida Naceur (carte personnelle construite à partir du PDAU de 2008).

**Fig. 2** Quartiers informels à Batna.  
*Informal neighbourhood in Batna*

Communale (APC)<sup>14</sup>: il s'agit des sites de Ouled Bechina (fig. 3), Boukhris, Hamla au Nord Ouest, Tamchit supérieur au sud de Bouakal et le quartier « Route de Tazoult » au sud-est (fig. 4).

À travers l'exemple de la ville de Batna, il apparaît que l'informalité urbaine est une norme qui ne se déploie pas en dehors de l'État et des normes légales mais s'arrange au contraire avec la situation créée par le régime politique. Car l'occupation ne se fait pas par invasion ou location des terrains, mais par l'achat de parcelles à des propriétaires fonciers, sur un marché des terrains à bâtir, principalement destiné à ceux qui éprouvent des difficultés à s'intégrer au circuit officiel (Signoles, 1999). La tolérance des sites comme le choix de leurs démolitions/régularisations souligne l'incapacité des politiques à loger les populations. Ces espaces constituent ainsi des « espaces-réserves » (Tello, Benach, 2014) et fonctionnent comme une « variable d'ajustement » sociale, politique et foncière. Dans cette optique, la légalité et le droit (donc sa transgression) sont des construits, davantage significatifs au sein du régime semi-autoritaire algérien.

14 Équivalent de la municipalité



Source : mémoire de master (Fatima Hasroui), 2017.

**Fig. 3** Une rue à Ouled Bechina (mars 2017).  
*À street in rOuledBechina (March 2017).*

### **3.2 L'auto-construction dans un quartier informel : une ressource émancipatrice des traditions**

La dynamique de la croissance urbaine et les flux migratoires ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de l'expansion des sites informels. Dans un contexte politique et économique incertain, cette urbanisation non réglementaire reflète les préoccupations de ses habitants. Loin de représenter une « urbanisation de la misère », c'est un habitat en dur, évolutif, dont l'organisation spatiale interne répond à des normes spécifiques (Signoles, 1999).

À l'instar des travaux de Rafael Soares Gonçalves sur les favelas au Brésil (2017) ou de Rabia Bekkar sur les quartiers informels à Tlemcen (1995), les récits recueillis soulignent le désir des habitants de préférer l'auto-construction, quand ils ont le choix, afin de moduler les logements selon leurs besoins familiaux.

Ami Mohamed, Route de Tazoult (janvier 2019)

« J'ai hérité de ce lot de terrain de mes parents, c'est un héritage de la grande famille des Ouled Sidi Yahia... Depuis mon frère a construit son terrain et y habite, mais moi, comme je disposais d'un appartement au centre-ville je n'avais pas besoin de le construire, le quartier ne me plaisait pas, il était très



Source. Mémoire de maser (Younes Yahia Cherif), 2017.

**Fig. 4** Une rue à Route de Tazoult (avril 2017).  
*Street in Route de Tazoult (April 2017).*

loin de la ville, isolé... pas comme maintenant. Je l'avais gardé de côté pour mes fils, comme j'avais 3 fils, je devais penser à leur avenir. »

Ami H'Mida, Kariet el Homos (janvier 2019)

« Je suis arrivé en 1999 j'avais 57 ans et 7 enfants, je suis originaire de Mila (Férjioua)<sup>15</sup>. J'ai hérité de mon père après sa mort, après la vente de sa maison. À ma venue à Batna, je n'ai pas voulu un logement dans un immeuble, j'ai préféré acheter une petite partie du terrain dans ce quartier parce que la terre n'était pas chère, je pouvais construire et faire loger mes enfants avec moi après leurs mariages. C'est normal j'ai 7 enfants auxquels je dois penser. »

Au-delà du désir de propriété, ces habitations représentent un moyen de garantir l'avenir des enfants. En témoignent l'aspect inachevé des constructions ou les fers d'attente au-dessus des dalles pleines, qui soulignent l'aspiration des populations au nouveau modèle d'habitat – l'immeuble familial (Semmoud, 2007). Cela se traduit par des « appartements » superposés et séparés pour loger

<sup>15</sup> Ville située dans la wilaya de Jilel, à près de 200 km de Batna, particulièrement touchée par le terrorisme.

parents et descendances après mariage et/ou des garages en rez-de-chaussée en location ou utilisés comme fond de commerce ou pour la pratique d'une activité.

Ami Mohamed, Route de Tazoult (janvier 2019)

« Dans le quartier de route de Tazoult, il y avait de l'espace pour les garages aussi afin de garer le minibus avec lequel travaille actuellement mon second fils et aussi des locaux pour stocker notre marchandise... car ils travaillent ensemble dans le commerce mes fils... J'ai construit des garages aux rez-de-chaussée et le premier étage pour l'appartement au mariage de mon second fils ; ils avaient partagé lui et son frère et leurs épouses le même appartement pendant quatre ans, puis au fur et à mesure mon second fils aidé par sa femme car elle travaille ont investi leurs économies pour construire à l'étage leur propre appartement. »

Par ailleurs, l'acquisition d'un logement par le biais de l'auto-construction n'est pas une pratique réservée aux hommes mais se retrouve aussi dans les parcours de femmes, dans leurs combats pour la quête d'autonomie dans un pays où le poids des traditions pèse encore sur la société. À travers l'histoire de Djemaa, une femme de ménage vivant avec sa mère et son fils dans le quartier de Tamchit, nous souhaitons illustrer l'opportunité offerte par l'espace pour qu'une femme puisse accéder à un logement.

En 1998, Djemaa décide de quitter son petit village situé près de Khenchela, après son divorce ; elle se met à la recherche d'un emploi stable pour nourrir sa famille. Des proches parents lui suggèrent de l'accueillir à Batna, à 100 km de son village, dans le quartier de Tamchit où ils s'étaient installés. Elle parvient à trouver un emploi de femme de ménage dans une cité universitaire. Son salaire lui permet alors de louer une petite pièce dans une maison à proximité des parents qui l'ont hébergée, dans laquelle elle emménage avec sa mère et son fils. Cependant si l'accès au travail a été possible, elle éprouve des difficultés à obtenir un logement (El Watan, 2013). En Algérie, jusqu'à ce jour, les femmes divorcées sont non seulement soumises à la réprobation morale mais ne sont pas prioritaires dans la liste d'attribution des logements sociaux ; la priorité étant accordée aux familles avec enfants. Elle se tourne vers l'habitat informel et construit sa propre maison, le seul moyen pour elle de se procurer un toit.

Djemaa, Tamchit (octobre 2018)

« Il faut des « connaissances », pour avoir un logement... Moi je n'avais rien... Le responsable de notre quartier qui connaissait tout le monde est venu faire le constat chez moi et m'a promis de m'aider à obtenir un logement car j'étais prioritaire, mais très vite les choses ont mal tourné... Ses intentions étaient mauvaises... C'était insupportable.

Un jour je lui ai dit c'est fini je ne veux plus de logement, il est parti. Un voisin proposait des lotissements encore vides à l'extrémité du quartier, il m'a vendu 50 mètres carrés. Un cousin maçon s'est chargé de la construction, il m'a fait un bon prix, mais la construction c'est cher... très cher, j'ai construit juste une pièce car je n'ai pas d'argent, le reste du terrain, je l'ai laissé vide.

À peine les murs élevés j'ai juste couvert avec une plaque ondulée et j'ai vite emménagé avec ma mère et mon fils... Il n'y avait ni carrelage, ni plafond, ni peinture... L'essentiel on était à l'abri chez nous. »

Cette trajectoire nous paraît significative de l'opportunité « offerte » à une femme de s'émanciper des traditions à travers la construction de son propre logement : et c'est bien l'informalité du site qui lui permet de se vivre en tant que citoyenne et faire valoir ses droits. Dans son processus de socialisation, cette femme cherche à échapper à celle de type communautaire, tout en continuant à puiser les solidarités qui lui permettent de s'en affranchir (Semroud, 2015).

D'autres parcours résidentiels révèlent les mutations des sociabilités à l'œuvre dans ces sites, résumant l'ensemble des opportunités offertes par l'installation sur un site informel.

La trajectoire d'Ami Houssine, arrivé à Batna au début des années 1990 à la recherche d'un emploi dans les chantiers de la construction, est particulièrement singulière. Venu d'un village de Kabylie, il s'installe dans le quartier de Hamla où il se fait rapidement connaître comme spécialiste de la technique de construction des toitures en tuiles ; sa renommée est telle qu'il crée sa propre entreprise de construction, embauchant de surcroît des ouvriers originaires de son village natal.

Ainsi, loin de se cantonner au statut d'artisan qualifié, il entreprend de constituer un véritable réseau communautaire au sein de son quartier. Ayant déjà bénéficié de la vente de terrains agricoles situés au nord de Hamla (il avait acheté un terrain pour y construire sa maison et faire venir sa famille de Kabylie), il achète un grand terrain afin de le revendre aux nouveaux arrivants provenant de son cercle familial. Il leur propose un emploi et un hébergement (une sous-location dans des garages<sup>16</sup>), le temps pour eux d'acquérir un terrain pour y bâtir leur propre logement. Pour cela, Ami Houssine n'hésite pas à leur faire crédit, acceptant d'être payé de façon échelonnée ; ces formules arrangeantes satisfaisaient leur aspiration à la propriété privée, à moindre coût, d'autant plus que les ouvriers économisaient le prix de la main-d'œuvre, étant eux-mêmes maçons ou charpentiers. Progressivement, s'amorce un processus de regroupement spatial d'ouvriers et de familles originaires de Kabylie, au sein du quartier *chaoui*, sous la houlette de Ami Houssine.

Ce récit montre que les solidarités familiales fonctionnent toujours, tout en étant réinterprétées dans un espace urbain totalement nouveau : les mariages mixtes (Kabyles et Chaouis) renforcent cette relecture de nouveaux modes de vie. En outre, ces habitants, même dotés d'un minimum de moyens, effectuent des choix spatiaux qui ne résultent pas du seul capital économique ou de la simple reproduction des acquis familiaux.

---

16 Les garages sont les premiers espaces investis comme dortoirs dans les logements auto-construits. Les propriétaires des logements les louaient aux nouveaux arrivants.

### 3.3 L'engagement collectif à l'origine de réseaux de solidarité

Plusieurs trajectoires révèlent la manière dont des mobilisations spontanées sont à l'origine de solidarités locales, corroborant les investigations menées dans d'autres pays arabes (Deboulet, 1993). En effet, face à l'incurie de la municipalité et à l'urgence de certains problèmes (le logement, l'assainissement, l'électrification), les habitants sont enclins à mettre en œuvre des arrangements familiaux et/ou communautaires.

Dans le cas de l'approvisionnement en eau, jusqu'au début des années 1980, les résidents des quartiers de Boukal, Parc à Fourrage et Kechida avaient recours au « système du puits », un système D afin de ne pas bousculer l'ordre social établi. Le procédé du forage étant coûteux, les maisons disposaient exceptionnellement d'un puits à l'intérieur de leurs habitations. C'est pourquoi, la plupart du temps les voisins se regroupaient pour se partager les frais de forage et construire un puits collectif, souvent situé près d'un lieu commun (par exemple la mosquée<sup>17</sup>).

Dans d'autre cas les habitants s'alimentaient en eau potable grâce à une fontaine publique existante, comme c'était le cas à Zmala, où était installée une fontaine depuis la colonisation.

C'est ce qu'évoque le parcours résidentiel de Ami Tayeb l'un des plus anciens habitants du quartier de Kariet el Homos, qui travaille comme gardien de parc chez un entrepreneur privé.

« Avant, je remplissais l'eau moi-même avec des bidons que je ramenaient à pied à partir du robinet de la mosquée jusqu'à la maison, je parcourais plus de deux kilomètres à pied chaque jour. C'est en 2007, que l'État a commencé à faire l'installation de l'eau devant chez moi, nous avons fait aussi le raccordement de l'eau à la maison cela nous a coûté cher. »

« Au début on n'avait pas de WC, on enterrait nos besoins sous terre, c'est quand le quartier s'est agrandi, le nombre de voisins a augmenté, qu'ils ont décidé de creuser et d'installer des conduites qui déversaient en plein air mais plus loin... Cette solution nous a permis d'installer des WC chez nous, mes neveux ont participé aux travaux et aux coûts des conduites... Ce n'est que dans les dernières années que l'État a pu faire l'installation des grandes conduites au niveau du quartier mais c'était à chacun de faire les raccordements chez lui... Bien sûr, nous avons souffert pour faire toutes ces installations avec notre propre argent, l'État nous a oubliés » (janvier 2019).

Lorsque les pouvoirs publics se lancent dans des campagnes de régularisation des services urbains, ils mettent en œuvre une procédure unique. Une contribution financière est exigée aux résidents pour payer une partie des coûts de viabilisation des terrains. L'alimentation en eau potable et l'assainissement sont pris en charge sur le budget étatique, seuls les raccordements aux réseaux situés le long des

---

17 Depuis le début des années 1990, la construction de mosquées par les résidents des quartiers est un phénomène répandu en Algérie. Le mode de financement est varié : collectes d'argent dans le quartier, dans les mosquées de la ville, riches donateurs, voire le ministère des Affaires religieuses.

voiries principales restent à la charge des riverains. Pour l'électrification des arrangements se font entre les occupants et la Sonelgaz, le principal fournisseur étatique d'énergie électrique. À la demande d'un groupe de riverains l'entreprise établit un devis estimatif, une quote-part étant fixée pour chaque propriétaire de logement.

Ami Tayeb, Kariet el Homos (janvier 2019)

« J'habitais avec mon grand frère et ses 2 femmes à Ouled Selam. La première est décédée laissant derrière elle 6 enfants. Je me suis marié à 30 ans et j'ai eu 5 enfants, nous avons vécu tous ensemble. [...] C'est mon patron, propriétaire d'une entreprise de bâtiment qui, en lui exposant mon problème, m'a proposé de m'acheter une petite parcelle de terrain et de le rembourser chaque mois. Il m'a trouvé une petite parcelle de terrain des Maaref ici, à Batna à un prix abordable en 1990 [...]

« L'électricité je n'y pensais même pas... Quand un jour les voisins se sont réunis et ont fait une demande pour le raccordement de l'électricité, ils m'ont demandé de me joindre à eux afin de pouvoir bénéficier du raccordement, j'ai juste signé la demande, ils se sont réparti ma quote-part considérant mon état de pauvreté, je n'oublierai jamais leur geste pourtant je les connaissais à peine, certains d'entre eux venaient juste de s'y installer au quartier. »

Pourtant, les régularisations menées depuis les années 1990 dans un but de normaliser les sites non réglementaires ont paradoxalement été une occasion manquée par la municipalité de dialoguer avec la population et d'engager une politique d'intégration urbaine et sociale. C'est pourquoi, dans les sites non sélectionnés par la municipalité (ou la wilaya), notamment les sites périphériques des quartiers informels régularisés, de nombreuses mobilisations citoyennes ont été nécessaires pour que leurs habitants obtiennent ce droit à la ville. Les histoires relatées ci-dessous révèlent les capacités mises en œuvre par leurs habitants pour acquérir les services élémentaires. Ces pratiques reflètent à la fois les modes d'action autant que l'esprit de solidarité et d'organisation déployés.

Ami H'Mida, Kariet el Homos (janvier 2019)

« Au début, il n'y avait ni eau, ni électricité, nous ramenions l'eau potable dans des bidons et des jerrycans chaque jour à pied avec une brouette, et nous utilisons les bouteilles de gaz pour se réchauffer et cuire. Il n'y avait pas d'égoûts ni WC... Petit à petit, les gens ont commencé à construire devant moi, et là nous avons pensé au branchement dans le réseau principal qui était loin... Nous avons cotisé et ramené le rétro-chargeur qui a été creusé pour installer les conduites d'assainissement, tout cela avec notre propre argent. »

« Pour l'électricité, j'avais un fil électrique branché chez un voisin, en contrepartie je dois payer avec lui la facture, car seul je ne pouvais pas avoir de l'électricité, parce qu'il me revenait très cher... Cela a duré longtemps jusqu'à ce qu'un certain nombre d'habitants se soient installés à côté de moi, là nous avons fait une demande à la SONELGAZ, ils sont venus nous



placer le poteau d'électricité que nous payons ensemble chaque mois, il s'agit d'une partie de la totalité des frais d'installation du poteau. Nous avons tout fait tous seuls, ma fille. L'État n'a rien fait. »

À Hamla, le rôle de Ami Houssine ne s'est pas seulement arrêté à son enrichissement personnel et à la construction d'une figure notabiliaire : il a également œuvré pour l'amélioration du cadre de vie de son quartier, devenant ainsi un véritable leader local. Ainsi, en utilisant son réseau relationnel, il a entrepris des démarches auprès de la Mairie et de l'entreprise d'État Sonelgaz pour obtenir l'électrification de l'ensemble de son quartier. Cette démarche, individuelle au départ, a pris des traits collectifs car cet homme illettré, s'est appuyé sur ses réseaux (des clients aisés) pour prendre connaissance des rouages administratifs. Une fois l'estimation du coût d'électrification établi par la Sonelgaz et la quote-part fixée pour chaque propriétaire d'un logement, la notoriété et la légitimité « naturelle » d'Ami Houssine a fait le reste. En effet, il s'est personnellement engagé auprès de l'entreprise de la garantie du paiement régulier et de la contribution financière de chaque propriétaire. Par ailleurs, l'entraide collective et la confiance entre résidents a permis aux plus vulnérables de s'affranchir des frais grâce à la création d'une caisse commune, mise en place afin de pallier les difficultés financières ponctuelles.

Enfin, l'histoire de Djaballah (un entrepreneur des travaux publics installé dans le quartier de Tazoult) illustre l'engagement combatif pour le bien-être du quartier. Dans le cadre d'une opération de régularisation de l'assainissement et d'alimentation en eau potable du quartier, la municipalité avait sous-estimé les coûts et se trouvait dans l'attente d'une aide de l'État. En effet, le coût de l'opération inscrit s'était avéré plus élevé que le budget prévisionnel dont disposait la municipalité. Ce délai allait contraindre les occupants du quartier à revivre une année entière sans eau ni assainissement. Prenant les affaires en main, Djaballah a entamé des négociations avec de la municipalité et présenté un devis estimatif très inférieur au coût public prévu, tout en prenant à la charge de son entreprise une partie des travaux. Désignée par la municipalité comme maître d'œuvre, son entreprise a alors mené les travaux au sein du quartier.

Au-delà du besoin des populations de recréer un réseau de relations parental et tribal susceptible de leur assurer sécurité et solidarité (Benatia, 1980), la mainmise des « grandes familles » de Batna, propriétaires des terrains, explique également cette situation politique<sup>18</sup>.

Reflet de la structure sociale traditionnelle algérienne ou réelle opportunité pour exister en tant que citoyen à part entière, les différents récits ne permettent pas de privilégier une alternative sur l'autre. Quoi qu'il en soit, l'informalité

---

18 Par exemple, les terrains de deux quartiers informels en forte expansion aujourd'hui – Tamchit supérieur et Route de Tazoult – sont des propriétés privées : le premier appartient aux grands propriétaires Maaraf et Touati ; le second appartient à la grande famille Melakhssou. Le maire actuel appartient à cette dernière famille, issue de la tribu des Ouled Sidi Yahia.

constitue une véritable ressource pour des personnes non originaires de Batna de trouver un logement mais surtout de se construire un avenir, dans cette situation politique et économique incertaine. Si ces pratiques d'autogestion du quartier reflètent la capacité des habitants à s'autonomiser, en revanche, elles déresponsabilisent les pouvoirs publics (Semmoud, 2015). Elles interrogent certainement le droit à la ville des habitants qui sont dans l'incapacité financière pour contribuer aux travaux ou dans l'impossibilité de mobiliser des ressources clientélistes pour porter leurs revendications auprès des autorités politiques. Cette situation est d'autant plus cruciale au sein d'un régime semi-autoritaire. Bien qu'ils soient initiés par un collectif, ces démarches conduisent en quelque sorte à une sorte d'individualisation des rapports entre la municipalité (la wilaya, la Sonelgaz selon les situations) et les habitants, renforçant le clientélisme et les inégalités de traitement entre les différents territoires et les habitants (en tant qu'usagers et citoyens).

#### **4 La normalisation revendiquée ou la reconnaissance d'une citoyenneté urbaine**

Si la relation entre espaces urbains et citoyenneté n'est pas récente, les formes de mobilisation dans et par les espaces renouvellent ce rapport et conduisent à d'autres éclairages sur la ville (Giband, Siino, 2013). Ainsi, les formes de citoyenneté sont souvent observées à partir de conflits et d'enjeux menaçant l'équilibre d'un quartier. Mais comment analyser les différentes situations conflictuelles rencontrées au sein de ces quartiers non réglementaires et ne pas tomber dans la facilité de considérer toute revendication/mobilisation comme relevant de la citoyenneté urbaine ? Pour cela, nous avons restreint cette notion à sa mise en visibilité pour revendiquer un droit et sa concrétisation dans l'espace urbain. Ces « régimes de visibilité » (Giband, Siino, 2013) donnent une autre dimension au droit à la ville et interrogent les frontières des territoires institutionnels de l'action publique.

##### **4.1 Des accommodements avec le régime : une façon de devenir citoyen ?**

La frontière est difficile à cerner et nous avons délibérément choisi d'intégrer dans ces formes de citoyenneté urbaine les situations de mobilisations « traditionnelles », comme la création de collectifs d'habitants pour l'amélioration de leurs espaces urbains. Car ces processus leur permettent de se construire comme des acteurs légitimes au sein de leur ville, au-delà de leur lieu d'habitation.

Ainsi, l'origine des contestations suit un déroulement identique dans chacun des quartiers étudiés. Des rencontres « entre hommes » s'organisent dans les cafés ou à la mosquée afin de débattre des divers problèmes du quartier et des démarches à entreprendre. Ces résidents cherchent constamment un interlocuteur

au sein des pouvoirs publics (mairie, *daira*<sup>19</sup>, *wilaya*) pour réclamer leurs droits d'accès aux éléments de première nécessité (eau, assainissement).

C'est ainsi que dans la plupart des anciens quartiers les populations usent de relais, reconnus par les pouvoirs publics (membres de tribus dominantes notamment ou figures nobiliaires)<sup>20</sup> afin de négocier en faveur des résidents.

Par exemple, dans le quartier de Tamchit, c'est un médecin issu de la tribu des Djebaliya et originaire du quartier, qui consignait les doléances des habitants et les transmettait ensuite aux différentes assemblées à laquelle il participait.

« Il s'est toujours préoccupé du quartier, Il a apporté de nombreux aménagements en utilisant sa position politique car il était membre de l'APW<sup>21</sup> durant 3 mandats successifs, et même quand il est devenu sénateur entre 2002 et 2008 il n'a pas oublié les affaires du quartier » (enseignant retraité, ancien élu municipal, Tamchit, janvier 2019).

La stratégie résultant des regroupements d'habitants consiste à s'enquérir auprès des services étatiques les plus concernés par leurs préoccupations (les services techniques de l'APC<sup>22</sup>, les directions d'urbanisme, les agences foncières), pour ensuite user de relais intermédiaires parmi leurs connaissances en déléguant des représentants, qui deviennent alors des leaders dans leur quartier.

« C'est d'abord nous, les services techniques de l'APC qu'ils saisissent, ils viennent nous voir en premier, ils délèguent deux ou trois personnes généralement pour nous porter leurs réclamations... Ils connaissent parfaitement le système... Ils savent que c'est ce service qui est responsable des voiries et réseaux d'assainissement, leur principale préoccupation... » (architecte, chef du service technique, APC de Batna, octobre 2018).

Ces revendications sont souvent écoutées car elles émanent de notables ou de leaders issus de la structure sociale traditionnelle, reconnus comme interlocuteurs du pouvoir (Navez-Bouchanine, 2000). L'exemple de la mobilisation des habitants de Ouled Bechina pour l'alimentation en eau potable puis l'électrification illustre ce cas de figure. Dans ce quartier, les habitants ont tant souffert de l'approvisionnement en eau potable, et ce dès son origine que le quartier fut nommé Douar el Attach (village de la soif en arabe). Cette situation résultait de la profondeur de la nappe phréatique qui exigeait un coût exorbitant de forage du puits.

---

19 Regroupement de communes dont le responsable est désigné par l'État.

20 Batna est une ville fortement marquée par la structuration tribale au point de peser sur la représentativité électorale. Depuis l'indépendance algérienne, les diverses factions tribales sont représentées dans la composition des assemblées municipales et wilayales. Pour les élections municipales, sur l'ensemble des quinze maires élus depuis 1962, six d'entre eux étaient issus des tribus dominantes chaouies. Aujourd'hui, ce partage du pouvoir est quelque peu perturbé par les revendications des tribus minoritaires.

21 APW : assemblée populaire wilayale.

22 APC : assemblée populaire communale.

Autour d'un notable du quartier – Hadj Boutris, un vieil homme issu de la tribu majoritaire dans le quartier, les Ouled Selam – les premiers habitants se sont organisés en collectif pour porter leurs revendications auprès des pouvoirs publics. L'élection d'un maire appartenant au FIS (Front islamique du salut) en 1990, originaire également de la tribu des Ouled Selam, a considérablement favorisé le dialogue avec la municipalité jusqu'à résoudre cette situation. Les négociations ont abouti à la prise en charge des frais du financement du forage par le budget étatique : ainsi une source d'eau a été installée à proximité de la mosquée, le lieu idéal d'organisation des solidarités (Iraki, 2006).

Cet acquis a renforcé le pouvoir organisationnel des habitants et poussé le collectif des résidents à poursuivre leurs actions collectives pour l'électrification. Les démarches entamées auprès de la Sonelgaz ont permis d'établir l'estimation du coût de l'opération, très élevé et au-dessus des capacités financières des occupants. Grâce à la notoriété de Hadj Boutris, un appui financier auprès de la tribu d'origine a été trouvé. Ce type de mobilisation des habitants des quartiers informels pour l'amélioration de leur cadre de vie se retrouve dans d'autres quartiers informels en Algérie : dans les périphéries d'Alger (Semmoud, 2009) ou à Oran (Mouaziz, 2016) comme dans des villes moyennes telles que Guelma (Kerdoud, 2005).

## **4.2 Les formes récentes de mobilisation : l'intégration urbaine et sociale renouvelée**

Les arrangements locaux sont loin de compenser l'insuffisance ou la négligence des pouvoirs publics : l'apparition de situations conflictuelles où l'affrontement direct (occupation de l'espace public, sit-in, blocage) pour mettre en visibilité le déni du droit à la ville, constitue actuellement l'une des réponses populaires les plus en vogue. Ces « engagements territoriaux » (Giband, Siino, 2013) transforment la donne : d'usagers de l'espace, les habitants se revendiquent comme citoyens.

Nos investigations ont permis de mettre en lumière deux principales formes de mobilisation collective, qui démontrent la capacité des habitants à utiliser tous les outils disponibles (légaux ou non) pour obtenir rapidement des réponses institutionnelles : la création d'associations de quartiers suivies par des actions en justice et les sit-in revendicatifs. Si ces mobilisations existent dans l'ensemble des quartiers considérés comme informels par les pouvoirs publics, la virulence de celles organisées au sein des « derniers sites informels » ainsi que leur récurrence, expliquent nos choix.

### **4.2.1 Le choix associatif : l'inscription institutionnelle**

Au début des années 1990 émergent de nombreux comités de quartiers et associations suite à la promulgation de la loi sur les associations. Sur l'ensemble des 55 comités ou associations de quartiers agréés et actifs à Batna, nous avons recensé 20 d'entre elles actives au sein des quartiers informels. Deux associations ont retenu particulièrement notre attention.

La première est présidée par un jeune cadre trentenaire dans le quartier Tamchit et se caractérise par la volonté de ses adhérents de se démarquer par des initiatives singulières en coordination avec les pouvoirs locaux. Ainsi en 2017, ils furent les pionniers d'une initiative lancée par la mairie visant à associer la commune de Batna et des associations de quartier à l'embellissement de leur quartier. Ils avaient demandé le matériel nécessaire à une campagne de nettoyage : des bennes à ordures, des camions, des pelleteuses, des brouettes, des pelles, de la peinture et des pinceaux, mais aussi des plants d'arbres (El Watan, 2017).

La deuxième association (qui regroupe 400 adhérents) se situe dans le quartier de Kariat el Homos et, contrairement à la précédente, est présidée par un jeune « revendeur de légumes ».

L'association a émergé suite à un problème crucial, le statut illégal des terrains sur lesquelles furent érigées les habitations. En effet sur un vaste terrain agricole de près de 15 ha appartenant à la famille des Ouled Adi, un membre de la famille a procédé progressivement à son lotissement et la vente de parcelles. En découvrant cette situation, les autres héritiers ont entamé des poursuites judiciaires contre les occupants. Souffrant à la fois de l'absence de commodités (la procédure judiciaire empêchant toute régularisation) et face au combat judiciaire long et périlleux, les populations se sont regroupées en collectif. C'est alors qu'a émergé la figure d'un « simple habitant » qui, malgré son faible niveau d'instruction et de revenus, est devenu le représentant des habitants. Aujourd'hui, c'est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics : « le wali en personne le connaît » et s'enquiert auprès de lui des problèmes du quartier.

La lutte de ce collectif s'est couronnée par une victoire judiciaire et une reconnaissance du droit de propriété des habitants (le quartier est actuellement inscrit au POS de la ville).

#### **4.2.2 Les sit-in revendicatifs : le déplacement spatial du problème**

Les premières démarches auprès des différentes administrations constituent souvent pour les populations des quartiers informels un moyen de mettre les pouvoirs publics devant le fait accompli. Pourtant, les retards des autorités à répondre aux doléances ne sont plus acceptés et attisent la colère d'habitants. Ils organisent alors des actions pour attirer l'attention médiatique et ainsi faire pression auprès des pouvoirs publics. Les modes d'action utilisés consistent en des sit-in dans le quartier, suivis par le blocage des routes. Par exemple, le sit-in revendicatif des populations de Ouled Bechina, relaté dans la presse en août 2014, a rendu visible la situation dramatique du quartier.

Le choix du lieu était stratégique – la route nationale ceinturant le quartier reliant Batna à Sétif permettait d'impacter l'importante circulation quotidienne. Le sit-in était programmé pour s'étaler tout au long de la journée, prenant effet dès les premières heures de la journée. De bon matin les habitants se sont attelés pour installer des grosses pierres, des troncs d'arbres et des branchages ; puis des banderoles furent entreposées sur les bords de la route. À peine le blocage de la circulation prenait effet que les indices de perturbation des flux de circulation

commençaient à se faire sentir. Informé à 10 heures de l'événement, le maire de Batna s'est déplacé sur les lieux pour s'enquérir auprès des habitants de leurs problèmes. La tenue en urgence à la mairie d'une réunion de travail entre l'ensemble des protagonistes (dont l'association de Ouled Bechina) a permis la levée du barrage routier.

Le blocage des routes est actuellement un moyen de pression efficace pour rendre visible les problèmes des quartiers informels tant il oblige les responsables locaux (maire ou wali) à entamer des discussions avec les habitants. Au-delà de l'exemple algérien, ce mode d'action se rencontre particulièrement dans les régimes autoritaires, en Égypte (Deboulet, Florin 2014), ou au Maroc (Essahel, 2010). L'analyse sous le seul angle du mécontentement populaire est insuffisante ; ces actions même ponctuelles constituent de véritables luttes pour la citoyenneté (Deboulet, Florin, 2014).

## 5 Conclusion

L'analyse des multiples mobilisations localisées dans les quartiers informels de Batna permet d'éclairer le débat sur la pertinence du droit à la ville au sein d'un régime semi-autoritaire et à l'intérieur d'une situation territoriale particulière (vue d'Europe). Loin de constituer une posture académique factice, cette question prend un sens autre en Algérie. Car au-delà de la volonté des résidents d'accéder aux ressources urbaines de plein droit (approvisionnement en eau, électricité, gaz), les revendications s'accompagnent de la constitution de groupes de pression et voient l'émergence de figures autres que les notables issus des familles tribales ancestrales.

Même si la structuration de la société de Batna, et au-delà algérienne, est toujours empreinte du poids des traditions sociales anciennes, du recours aux figures reconnues par les familles propriétaires des terrains (détentrices des principaux leviers du pouvoir), l'existence de collectifs de résidents issus véritablement de ces quartiers et leur apprentissage des modes d'action pour rendre visible leur place au sein de la ville (médiatisation, manifestations, actions en justice) démontrent la palette de ressources qu'ils utilisent selon les moments. Et même si le régime politique programme régulièrement des régularisations (négociées par des figures nobiliaires traditionnelles ou obtenues de manière plus conflictuelle suite aux manifestations de résidents), l'apprentissage des résidents à leurs droits urbains est une réalité.

En effet, ceux vivant en périphérie des sites régularisés ne se contentent pas d'attendre leur tour mais se constituent en collectifs pour revendiquer leurs droits, faisant émerger des représentant-e-s jusque-là absents des scènes du pouvoir (femmes, vendeurs, etc.). Cette figure est loin d'être dominante mais permet de complexifier le débat sur le droit à la ville.

Alors que l'analyse sur le droit à la ville met l'accent sur les mobilisations collectives comme leviers de citoyenneté urbaine, les parcours singuliers relatés

montrent qu'au-delà d'un besoin en logement, l'informalité est une ressource urbaine par le biais duquel les populations parviennent à acquérir leur autonomie, à s'émanciper progressivement d'un système fait de petits arrangements et à se construire leur légitimité sur la scène locale. En témoignent les mobilisations collectives observées durant la dernière décennie qui s'inscrivent de plus en plus dans le cadre de la recherche de visibilité et tendent à prendre une dimension politique pour la quête de citoyenneté.

En effet, avec l'ouverture politique, ces populations aspirent aujourd'hui à une plus grande représentativité dans les sphères politiques pour soutenir leurs revendications. Actuellement, des élus locaux issus des quartiers informels sont les nouveaux relais et interlocuteurs des autorités. L'Algérie vit une période de transition qui ne relève pas de changements politiques institutionnalisés, mais se rencontre « en pointillés » au sein de la société civile, où les revendications citoyennes localisées permettent lentement aux habitants de se construire en tant que citoyens d'un territoire.

---

EVS-RIVES ENTPE  
3 rue Maurice Audin  
69518 Vaulx-en-Velin Cedex  
Fatiha.belmessous@entpe.fr

---

Institut d'architecture et d'urbanisme  
Université de Batna 01 Hadj Lakhder  
Route de Biskra  
Batna 05000  
Algérie  
naceurfarida@yahoo.fr

## Bibliographie

---

- A, W. (2013), « Je vis seule, et alors ? », *El Watan*, 2 août. Consulté en 2018.
- Abrams, C. (1964), *Man's Struggle for Shelter in an Urbanizing World*, Cambridge, MA.MIT Press.
- Agence nationale d'aménagement du territoire, (1994), Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme Batna.
- Al Sayyad, N. (2004), « Urbanism as a "new" way of life » In Roy and Al Sayyad N. (éd.), *Urban informality : Transnational perspectives from the Middle East, South Asia and Latin America* (p. 7-30). Lanham, MD : Lexington Books.
- Bachar, K. (2018), « Quelques chiffres autour de l'évolution de la population urbaine en Algérie », *Réalités urbaines en Algérie et au Maghreb*. Consulté en octobre 2018
- Bayat, A. (1997), *Street politics-poor people's movements in Iran*, Le Caire, The American University in Cairo Press, 200 p.
- Bekkar, R. (1995), « Les habitants bâtisseurs à Tlemcen, compétences et savoir-faire », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 66, p. 61-71
- Bellal, T. (2009), « Housing supply in Algeria : Affordability matters rather than availability », *TERUM*, n° 3 (12), p. 97-114.

- Belguidoum S., Mouaziz, N. (2010), « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », *Espaces et sociétés*, n° 143, p. 101-116
- Benattia, F. (1980), *Alger agrégat ou cité*, Alger, SNED, 408 p.
- Benmatti, N. (1982), *L'habitat du Tiers-monde, cas de l'Algérie*, Alger, SNED, 275 p.
- Berry-Chikhaoui, I. et Deboulet A. (2002), « Les compétences des citoyens : enjeux et illustrations à propos du monde arabe », *L'Homme & la Société*, vol. 1 (n° 143-144), p. 65-85.
- Boulahbel, S. (2005), « L'urbain non planifié en Algérie : un signe avant-coureur de la reconfiguration de la ville », *Insanyat*, n° 28, p. 61-65.
- Chaline, C. (1990), *Les villes du monde arabe*, Paris, Masson, 188 p.
- Cote, M. (2011), « L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités », *Méditerranée*, n° 116, p. 77-84.
- Coslado, E. (2008), « Itinéraires d'individuation dans la périphérie de Marrakech. Mobilités résidentielles et recompositions territoriales d'habitants de classes moyennes », *Les Cahiers d'EMAM*, 16, p. 37-50.
- Deboulet, A. (1993), « Réseaux sociaux et nouveaux quartiers au Caire : Les stratégies de mobilité résidentielle », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 59-60, p. 79-90
- Deboulet, A. et Florin, B. (2014), « Mobilisations pré-révolutionnaires : quand les habitants des quartiers populaires du Caire (se) manifestent », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Troisième série, Ville et révolution en Égypte, mis en ligne le 7 avril 2014, consulté le 26 avril 2017. URL : <http://ema.revues.org/3263>.
- De Soto, H. (1989), *The other path : the invisible revolution in the Third World*, Harper & Row.
- Dridi, H. Bendib, A. Kalla, M. (2015), « Analysis of urban sprawl phenomenon in Batna City (Algeria) by remote sensing technique ». *Analele Universitiidin Oradea, Seria GeografieYear XXV*, n°. 2, p. 211-220.
- Dris Ait Hamadouche, L. (2012), « L'Algérie face au « printemps arabe » : l'équilibre par la neutralisation des contestations », *Confluences Méditerranée*, n° 81, p. 55-67
- Dris Aït Hamadouche, L., Dris, C. (2012), « De la résilience des régimes autoritaires : la complexité algérienne », *L'Année du Maghreb*, vol. VIII, p. 279-301.
- Essahel, H. (2008), « Interventions publiques et actions collectives dans les quartiers périphériques de Rabat » in Legros, O. (dir.), *Participations citadines et action publique*, Dakar, Rabat, Cotonou, Tunis, Jérusalem, Sanaâ, Éditions Adels/Yves Michel, p. 69-92.
- Essahel, H. (2011), Politiques de réhabilitation des quartiers non réglementaires au Maroc et mobilisation(s) des habitants : études de cas dans l'agglomération de Rabat (Rabat, Témara, Skhirat), doctorat de géographie, Tours.
- Giband, D., Siino, C. (2013), « La citoyenneté urbaine pour penser les transformations de la ville ? », *Annales de géographie*, 6, n° 694, p. 644-661.
- Huchzermeyer, M. (2014), « Invoking Lefebvre's 'right to the city' in South Africa today : A response to Walsh », *City*, vol. 18, n°. 1, p. 41-49.
- Iraki, A. (2006), « L'organisation des solidarités dans des territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 127, p. 63-77.
- Jacquot, S. et Morelle, M. (2018), « Comment penser l'informalité dans les villes « du Nord », à partir des théories urbaines « du Sud » ? », *Métropoles*.
- Kerdoud, N. (2005), « Bangladesh ou Medina ? Espaces urbains périphériques et représentations : deux exemples à Annaba et à Guelma (Algérie) », *Cybergeo*, n° 327.
- Lakjaa A. (2008) « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », in *Penser la ville – approches comparatives*, Khenchela, Algérie, p. 363.



- Lewis, O. (1967), *La Vida : a Puerto Rican family in the culture of poverty – San Juan and New York*, Londres : Secker and Warburg.
- Lomnitz, L. (1977), *Networks and Marginality : Life in a Mexican Shanty Town*, New York, NY. Academic Press.
- Madani M. (2016), « L'agglomération oranaise : Jeux d'acteurs et dynamique urbaine », *Les cahiers du Cread*, n° 115, septembre, p. 73-94
- Morange, M., Spire, A. (2014), « Le droit à la ville est-il soluble au Sud ? », *Métropolitiques*, 22 octobre, <http://www.metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-est-il-soluble.html>. Consulté en janvier 2019.
- Mouaziz, N. (2016), « Les habitants d'Oran face à l'agence foncière. La lutte pour l'intégration urbaine », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]. Consulté en mai 2019.
- Naceur, F. (2004), *L'environnement urbain et les malaises dans les quartiers spontanés à Batna*, Thèse de doctorat d'État en architecture, Université de Constantine.
- Naceur, F. (2013), « Impact of urban upgrading on perceptions of safety in informal settlements : Case study of Bouakal, Batna », *Frontiers of Architectural Research*, n° 4, p. 400-408.
- Navez-Bouchanine, F. (2000), « Compétences collectives, émergence de la société civile et intermédiation sociale dans la gestion urbaine » in Berry-Chikhaoui I. et Deboulet A. (éd.), *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Tunis/Paris/Tours, IRMC/Karthala/URBAMA, p. 341-368.
- Roy, A. (2005), « Urban informality : towards an epistemology of planning », *Journal of the American Planning Association*, vol. 71, n° 2, p.147-148.
- Saidi, T. (2009), « Centralité symbolique dans les quartiers informels. Cas de Constantine-Batna-Guelma », *Revue Sciences & Technologie*, n° 29, p. 55-60.
- Saidi, T. (2006), « Ville et participation citoyenne. Quartier de Bouakal Batna – Algérie », *Rencontres internationales Cidege/Ville – Management*, Université de Douala, 20,21 et 22 novembre.
- Semmoud, N. (2007), « Habiter et types d'habitat à Alger, *Autrepart/2*, n° 42, p. 163-180.
- De Soto, H. (2000), *The Mystery of Capital. Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*, Londres : Bantam, 320 p.
- Semmoud, N. (2009), « Nouvelles significations du quartier, nouvelles formes d'urbanité. Périphérie de l'Est d'Alger », *Insaniyat/44-45*, p. 59-73.
- Semmoud, N. (2015), « Gouverner les urbanisations informelles ou la 'gouvernance' en question. Cas des villes maghrébines », Karthala, *Acteurs et pouvoirs dans les villes du Maghreb et du Moyen-Orient*, Karthala.
- Signoles, P. (1999), « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde arabe », in Signoles P., El Kadi G., Sidi Boumedine R. (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris : CNRS Éditions, 373 p.
- Soares Gonçalves, R. (2017), « L'informalité comme une ressource urbaine ? Le cas des favelas de Rio de Janeiro », *EchoGéo* [Online], 39. Consulté le 4 octobre 2018 : <http://journals.openedition.org/echogeo/14872>.
- Tello, R., Benach, N. (2014), « Des espaces-réserves versus des espaces de résistance ? » in Semmoud, N., Florin, B., Legros, O., Troin, F. (2014), *Marges urbaines et néo-libéralisme en Méditerranée*, Tours, PUF.